



UN AN APRÈS : LE TEMPS DU BILAN

FO JUSTICE EPM PORCHEVILLE



Monsieur le Chef d'établissement,

Près d'un an après votre prise de fonctions, **FO Justice** estime qu'il est légitime de dresser un état des lieux du climat social au sein de l'EPM.



Depuis plusieurs mois, notre organisation syndicale est destinataire de nombreux témoignages émanant de personnels de différents services. Tous font état d'un **malaise grandissant**, d'une **perte de confiance** et d'un sentiment d'**absence d'écoute**.



FO Justice constate une **dégradation du climat de travail**, marquée par une inquiétude croissante des personnels quant aux méthodes de management mises en œuvre au sein de l'établissement.



Plusieurs agents nous indiquent ressentir une **pression importante** dans l'exercice de leurs fonctions. Certains évoquent une **perte de sens** de leur mission, d'autres un **profond découragement**, tandis que plusieurs **situations individuelles** nous ont été signalées comme particulièrement **préoccupantes**.



Les officiers, les personnels administratifs, les surveillants et d'autres catégories de personnels expriment, chacun à leur niveau, **des difficultés qui ne peuvent être ignorées**.



FO Justice ne prétend pas se substituer aux services compétents pour apprécier les situations individuelles. En revanche, nous avons le **devoir d'alerter** lorsque des remontées nombreuses, concordantes et répétées traduisent un **mal-être collectif**.

» Un établissement pénitentiaire ne peut fonctionner durablement lorsque le **dialogue social s'étoile**, que les personnels expriment un **sentiment d'isolement** ou qu'ils doutent de la **considération** portée à leur **engagement quotidien**.

» Le chef d'établissement est garant de la **qualité du dialogue social** et de la **protection de la santé** physique et mentale des agents placés sous son autorité. Cette responsabilité implique une **vigilance constante** sur l'organisation du travail, les relations professionnelles et la **prévention des risques psychosociaux**.

FO JUSTICE APPELLE SOLENNELLEMENT À UN CHANGEMENT DE MÉTHODE.



Il est indispensable de restaurer un **dialogue social sincère**.



Il est indispensable d'entendre les personnels et de recréer un **climat de confiance**.



Les femmes et les hommes qui assurent quotidiennement le fonctionnement de cet établissement méritent le **respect, l'écoute et la reconnaissance**.



FO Justice continuera d'accompagner tous les agents qui nous sollicitent et poursuivra son action afin que les **conditions de travail** et le **respect dû aux personnels** demeurent une priorité.

FO JUSTICE RAPPELLE



- ✓ Que le dialogue social n'est pas une option mais une obligation.
- ✓ Que la prévention des risques psychosociaux est un devoir de l'administration.
- ✓ Que la reconnaissance de l'engagement des personnels passe par le respect et l'écoute.



FO JUSTICE REVENDIQUE

- ✓ Un management basé sur le respect et la considération.
- ✓ Un dialogue social régulier, transparent et constructif.
- ✓ La prévention réelle des risques psychosociaux.
- ✓ La reconnaissance de l'engagement quotidien des personnels.

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

**FO RÉSISTER !
RIEN LÂCHER !**
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS



Vendredi 10 juillet 2026



À Porcheville